

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La musique en Suisse : organe de la Suisse française**

Band (Jahr): **3 (1903-1904)**

Heft 55

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Troisième Année N° 55 15 Mai 1904.

Abonnement

Suisse:

Un an. Fr. 6.—

LA MUSIQUE EN SUISSE

Abonnement

Etranger:

Un an. Fr. 7.—

ORGANE DE LA SUISSE FRANÇAISE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

RÉDACTEURS EN CHEF:
E. JAQUES-DALCROZE et H. MARTEAU
GENÈVE.

ÉDITEURS-ADMINISTRATEURS:
SÄUBERLIN & PFEIFFER, IMPRIMEURS
VEVEY

Les Artistes.

(Suite et fin).

Tant que l'artiste n'a rien, ne gagne rien, son budget est la chose du monde la plus simple. Il perche où il peut, déjeûne rarement, dîne quand on l'invite, et soupe de temps en temps, dans les salons où l'on fait de la musique, avec un verre d'orgeat ou une glace; trop heureux lorsqu'à ces délicates friandises se joint quelque aliment solide, tel que baba, brioche ou tartine! Avec un régime de ce genre il n'y a pas moyen d'engraisser; mais chez un jeune artiste la maigreur ne sied pas mal; on l'interprète toujours en un sens honorable; on la met sur le compte du feu sacré qui le dévore!

Par malheur on est plus exigeant sur le chapitre de la toilette, et notamment sur la pureté de la chaussure. A moins de s'être posé en artiste rêveur et sauvage, en espèce de paysan du Danube jouant du violon, pinçant de la guitare, exhalant du Schubert à pleine gorge, comment oser se présenter dans une société choisie avec des bottes chargées de boue, un pantalon tatoué jusqu'aux jarrets? Ah! si l'on savait quelle torture morale cause souvent une averse inattendue, tombant juste au moment où l'heure l'appelle, à l'artiste qui n'a pas dans sa poche assez de numéraire pour se permettre une voi-

ture! Si l'on savait à quel système de démarche aérienne, tortueuse, vacillante, le réduit la dure nécessité de choisir les pavés, de n'en effleurer que les sommets les plus luisants! Une longue traite dans les sables du désert est cent fois moins fatigante, cent fois moins semée d'angoisses et d'accidents qu'une course dans Paris, en temps de pluie, avec l'obligation d'arriver sec et sans tache.

Mais comment donc s'y prenaient nos aïeux, à l'époque des bas de soie blancs, des chemises à jabot, et des rues sans trottoirs?

Le commencement de la vogue et de la fortune est le vrai commencement des épreuves de l'artiste. Le premier flot de prospérité qui le soulève, risque toujours de l'entraîner en pleine mer, s'il ne se tient ferme, et alors Dieu sait ce qu'il advient de lui à travers les vents qui le ballottent, les courants qui l'entraînent! Beaucoup d'artistes s'abandonnent à ce flot sans résistance, prodiguent l'argent comme ils le gagnent, et sont tout étonnés de se trouver, dans leurs richesses, encore plus pauvres qu'ils ne l'étaient dans leurs misères. Ils ne se doutaient pas que l'opulence se mesurât, non sur les sommes que l'on reçoit, mais sur celles que l'on paie. Tel est riche avec douze cents francs, et tel est pauvre avec un million.